

CGV AYOGA

Ayoga®
Susanne Latour
Micro-entrepreneur
Siret 75406761900025
TVA : FR 06 754067619

7 Kersaozon
22580 Plouha
www.ayoga.fr
ayoga@ayoga.fr
Mobile : 06-01-99-70-72

Objet et services :

Ayoga propose des cours de yoga et méditation collectifs et individuels.

Santé et responsabilité :

En vous inscrivant à un séjour chez Ayoga, vous déchargez l'organisateur de toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels à un tiers ou à vous-même durant le stage. Vous déclarez être titulaire d'une assurance civile. Vous attestez être en bonne santé pour pratiquer le yoga. Vous signalez tout problème de santé ou une grossesse et vous engagez à respecter les consignes du professeur. Vous pratiquez le yoga sous votre propre responsabilité.

Conditions d'annulation :

Pour réserver votre séjour chez Ayoga, un dépôt de garantie correspondant à 30% du prix total est requis. Le reste du paiement est dû à votre arrivée. Un dépôt de garantie de 200€ vous sera demandé pour l'hébergement. Jusqu'à 30 jours avant le séjour, aucun frais d'annulation ne s'applique. En cas d'annulation de 30 à 7 jours avant le séjour le dépôt de garantie de 30% ne sera pas remboursé. En cas d'annulation de 7 à 0 jours avant le séjour 70% de la somme totale du séjour est due. Un report sur une autre date de l'année en cours est possible après accord.

En cas de litige, le tribunal de St. Brieuc est compétent.

L'Assurance Matmut 980 0000 32483 Y garantit la responsabilité civile de Susanne Latour ainsi que l'hébergement et la salle de yoga.

Ayoga® est une marque déposée.

Fait à Plouha le 1.1.2026